



## Politique sur l'assiduité et la participation des élèves

Éléments de la nouvelle Politique	Description des structures en place en ce moment pour M-6
Procédures pour le <b>contrôle et l'enregistrement de l'assiduité</b> , p. ex. les arrivées en retard et les départs avant l'heure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Les familles doivent communiquer avec le secrétariat et l'enseignant.e titulaire si leur enfant doit quitter plus tôt dans la journée.</li> <li>● Les élèves et les parents doivent accompagner leur enfant à la porte et l'enfant doit passer au bureau de l'administration.</li> <li>● Le personnel enseignant enregistre l'assiduité quotidiennement dans PowerSchool avant 9h30.</li> </ul>
Mesures pour favoriser et <b>renforcer la responsabilisation</b> de l'assiduité des élèves (messages aux élèves, aux parents, à la communauté, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● La direction discute de l'importance de l'assiduité lors de la soirée d'information en début d'année</li> <li>● Le personnel enseignant discute de l'importance de l'assiduité lors des rencontres parents/enseignants.</li> <li>● Envoi de la <i>Politique provinciale sur l'assiduité et la participation des élèves</i> aux familles via l'Info Bois-Joli.</li> <li>● Ajout de la <i>Politique provinciale sur l'assiduité et la participation des élèves</i> sur le site Web de l'école.</li> </ul>
Mesures <b>incitatives</b> en vue de <b>favoriser l'assiduité des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Commentaires positifs du personnel enseignant ou notes positives envoyés aux parents/tuteurs.</li> <li>● Mise en place d'activités pour augmenter la motivation scolaire, p. ex. clubs.</li> </ul>
Mesures préventive pour communiquer <b>un début de problème d'assiduité</b> (absences et retards chroniques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Salutation de l'élève en disant son nom à haute voix et en lui faisant savoir qu'on est content de le voir.</li> <li>● Appel téléphonique ou courriel à la famille par l'enseignant.e titulaire pour discuter des retards.</li> <li>● La direction est avisée par courriel de cette première intervention.</li> </ul>
Mesures ou interventions préventives quand l'élève manque <b>10% du temps</b> (absences et retards chroniques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'enseignant avise la direction par courriel si le problème persiste.</li> <li>● Appel téléphonique ou courriel à la famille par la direction pour discuter des retards.</li> </ul>
Mesures ou interventions préventives quand l'élève <b>manque entre 10 - 15 % du temps</b> (absences et retards chroniques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'enseignant fait une demande à l'équipe de soutien à l'enseignement.</li> <li>● Une équipe de planification de programmes est organisée.</li> </ul>
Mesures ou interventions ciblées quand l'élève manque <b>plus que 15 % du temps</b> (absences et retards chroniques)	<ul style="list-style-type: none"> <li>● L'enseignant avise la direction par courriel si le problème persiste.</li> <li>● Lettre formelle envoyée par l'école.</li> <li>● Rencontre EPP avec la famille.</li> <li>● Élaboration d'un plan d'assiduité avec la famille.</li> <li>● Mise en relation entre la famille et les structures de soutien, p. ex. École +</li> </ul>
Mesures mise en place à l'école pour connaître les élèves qui ont des problèmes d'assiduité et où ils se situent vis-à-vis les différents seuils	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Envoi d'un courriel par le personnel enseignant à la famille avec .cc à la direction de l'école.</li> <li>● Génération de rapports mensuels via PowerSchool.</li> </ul>

## Calcul du temps manqué

### Élémentaire

Année complète				
Nombre total de journées d'école possible	5%	10%	15%	20%
187	9	19	28	37

#### Liens vers les documents :

Politique provinciale sur l'assiduité : [Politique provinciale sur l'assiduité et la participation des élèves.pdf](#)

Guide pour l'application de la Politique : <https://drive.google.com/open?id=0BwHqjlqjNaSCOXk1dFhWSDIUQlk>

Dernière mise à jour : Octobre 2020